

2024

Rapport de durabilité



1	Introduction	5
2	Etapas clés	6
3	Données clés	7
4	Données ESG	8
5	Stratégie de durabilité	9
6	Exclusions	12
7	Exercice du droit de vote	13
8	Adhésions et engagement	15
9	Investissements axés sur l'impact	17
10	Immobiliers	18
11	Glossaire	21

2024

1 Introduction

Depuis sa création en 2002, la Caisse de pensions Poste s'est intéressée à la durabilité de ses placements. Son engagement a commencé par l'exercice actif des droits de vote lors des assemblées générales, et ce des années avant l'introduction de prescriptions légales sur l'obligation de vote et de publication pour les institutions de prévoyance. Au fil des années, la Caisse de pensions Poste a élargi ses efforts en devenant membre d'institutions telles que la fondation Ethos et l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP). Les mesures concrètes comprennent également des investissements dans des projets individuels durables, tels que des parcs éoliens, ainsi que l'exclusion de ses portefeuilles des entreprises qui ne font pas d'efforts pour aligner leurs pratiques commerciales sur les critères de durabilité de la Caisse de pensions Poste.

En 2024, l'accent a été mis sur la consolidation des progrès réalisés jusqu'à présent dans le domaine de la durabilité. Les approches utilisées ont été optimisées et développées.

La Caisse de pensions Poste s'engage en faveur d'une stratégie de placement durable en accord avec son devoir de diligence fiduciaire, notamment en ce qui concerne la sécurité dans l'exécution de ses obligations de prévoyance. Un accent central est mis sur les aspects environnementaux. La Caisse de pensions Poste s'oriente vers les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et tient compte des autres dimensions pertinentes de la durabilité (ESG) telles que le social (S) et la gestion d'entreprise (G).

La stratégie de la Caisse de pensions Poste de durabilité et les directives de mise en œuvre qui y sont liées doivent avoir un impact positif et global sur l'environnement et la société. Pour fixer ses objectifs climatiques, la Caisse de pensions Poste s'appuie sur les recommandations de la Science Based Targets initiative (SBTi) pour les institutions financières.

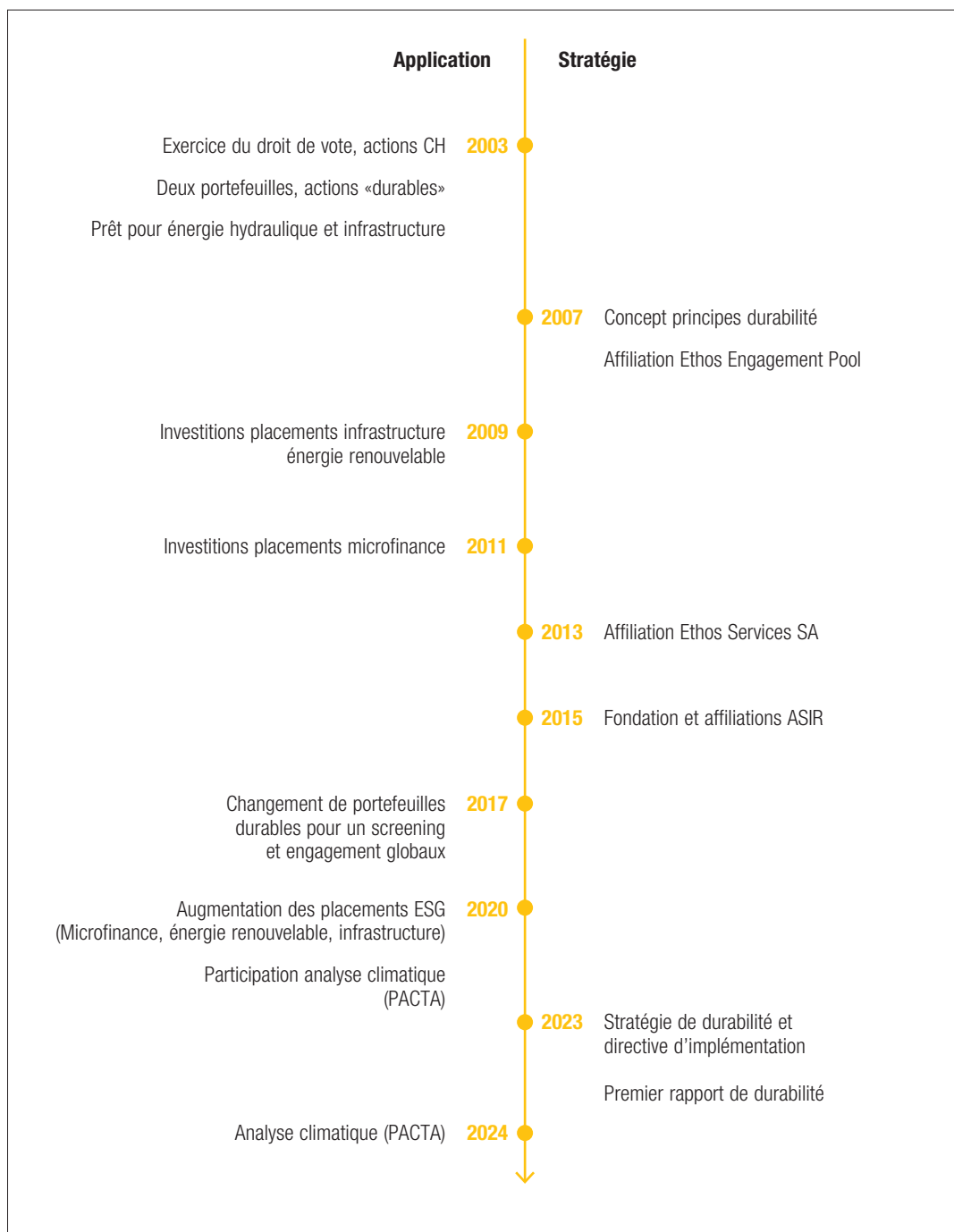
La mise en œuvre de la stratégie de durabilité se fait à condition qu'elle soit en accord avec la large diversification des placements exigée par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). En outre, l'investissement durable doit pouvoir atteindre un rendement conforme au marché.

Le rapport de durabilité de la Caisse de pensions Poste est publié chaque année et paraît pour l'année 2024 dans sa deuxième édition. Il contient notamment les indicateurs ESG recommandés par l'ASIP.

2 Etapes clés

L'objectif premier de la Caisse de pensions Poste est de garantir ses obligations de prévoyance envers ses destinataires actuels et futurs. Le capital de prévoyance est investi en fonction du rendement, de manière diversifiée, responsable et durable.

En 2007, le Conseil de fondation et le Comité de placement se sont penchés de manière intensive sur le thème de la durabilité. Les principes de la durabilité ont été consignés dans un concept. Dans les années qui ont suivi, des investissements axés sur l'efficacité ont été réalisés (2009, 2011) et diverses affiliations ont été conclues. En 2023, le Conseil de fondation a approuvé la stratégie de durabilité et la directive de mise en œuvre. Le premier rapport sur le développement durable en a résulté.



3 Données clés

Engagement

Durant l'année du rapport, les droits d'actionnaires ont été exercés de la manière suivante :



Un dialogue a été mené avec 458 entreprises sur des thèmes ESG

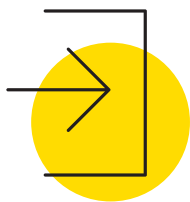
40 cas de dialogue ont abouti



Les droits de vote ont été exercés dans 76 entreprises suisses

Les droits de vote ont été exercés pour tous les ordres du jour dans 122 entreprises sises à l'étranger

Critères négatifs



41 exclusions d'entreprises

Critères positifs



CHF 320 mio. en green-bonds et production d'électricité

4 Données ESG

	2024	2023
STRATEGIE ACTIVE PROPRIETAIRE (STEWARDSHIP)		
Exercice du droit de vote (dans les entreprises du portefeuille de la Caisse de pensions Poste)		
- Actions suisses		
pourcentage des entreprises dans lesquelles les responsables ont voté	100%	100%
part des ordres du jour ayant fait l'objet de vote (% du total des ordres du jour)	100%	100%
part des votes de consentement	80%	81%
rejet	20%	19%
abstention	0%	0%
- Actions étrangères		
part des entreprises ayant fait l'objet de vote	33%	17%
part des ordres du jour ayant fait l'objet de vote (% du total des ordres du jour)	100%	100%
part des votes de consentement	70%	75%
rejet	30%	25%
abstention	0%	0%
- Actions suisses et étrangères		
part des votes soutenant les efforts climatiques	100%	100%
Engagement (dans les entreprises analysées du portefeuille de la Caisse de pensions Poste)		
affiliations Engagement Pools et initiatives	EEPS ASIR	EEPS ASIR
Climate Action 100+ (CA100+) par l'ASIR	CA 100+	CA 100+
part des entreprises en Suisse et à l'étranger faisant l'objet d'un engagement	458	295
les entreprises ont-elles une stratégie de Stewardship crédible pour contenir le changement climatique?	Oui	Oui
part des entreprises avec une stratégie d'engagement climatique active	22%	23%
Emissions de gaz à effet de serre, énergie et eau (entreprises ou immeubles analysés du portefeuille de la Caisse de pensions Poste)		
- Actions et obligations d'entreprises		
intensité tCO ₂ e (tonnes CO ₂ e par mio. CHF; Scope 1+2 / Scope 3) WACI ¹	76/944	107/1045
empreinte CO ₂ (tonnes CO ₂ e par mio. CHF capital inv. ; Scope 1+2 / Scope 3)	41/415	72/670
pourcentage d'entreprises avec combustibles fossiles ² (en % du capital investi)		
charbon	1%	2%
autres combustibles fossiles	4%	5%
pourcentage d'entreprises avec un engagement en faveur de zéro émission nette vérifié	36%	28%
potentiel de réchauffement global (source : ISS ESG scénario IEA SDS)	2,2°C	2,3°C
- Emprunts d'états		
intensité tCO ₂ e (tonnes CO ₂ e par mio. CHF en relation avec le PIB; Scope 1+2)	254	368
- Immobilier suisse		
intensité énergétique (kWh par m ² de surface de référence énergétique; Scope 1) ³	107	109
intensité carbone (kg de CO ₂ e par m ² de surface de référence énergétique; Scope 1) ³	16	17
mix de sources énergétiques (...% fioul / ...% gaz / ...% chauffage à distance / ...% pompe à chaleur)	21/41/36/2	18/45/36/1

¹ WACI = Weighted Average Carbon Intensity

² Entreprises avec une part de combustibles fossiles dépassant 5% du chiffre d'affaires

³ Données 2023

5 Stratégie de durabilité

La stratégie de durabilité définit les conditions à mettre en place afin de garantir sur le long terme l'atteinte des objectifs réglementaires de durabilité. Les objectifs réglementaires découlent des dispositions et objectifs supérieurs selon la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et le règlement sur les placements de la Caisse de pensions Poste.

Définition de l'investissement durable

Investir de manière durable signifie non seulement investir selon des critères financiers, mais aussi tenir compte de principes écologiques et sociaux. L'objectif de la Caisse de pensions Poste est de protéger les ressources afin d'assurer aux générations actuelles et futures des conditions de vie et des revenus au moins comparables.

Environnement légal et principes

En Suisse, il n'existe actuellement aucune disposition légale ou réglementaire relative aux placements de fortune durables, à l'exception de l'obligation de vote et de publication de l'actionnariat selon la LPP. Outre la Constitution fédérale suisse, les conventions cosignées ainsi que les sanctions appliquées qui traitent des thèmes ESG servent de base normative.

Conformément à son règlement de placement, la Caisse de pensions Poste veille aux critères de durabilité. Les placements qui tiennent compte des aspects écologiques, éthiques et sociaux sont privilégiés. La condition est un rendement attendu aussi élevé et un risque égal ou inférieur par rapport aux placements qui ne se focalisent pas exclusivement sur des critères de durabilité. La diversification ne doit pas être limitée au point d'aboutir à un choix insuffisant de possibilités de placement.

Implémentation dans les classes de placement

La directive de mise en œuvre découle de la stratégie de durabilité adoptée par le Conseil de fondation. Elle concrétise les champs d'action pour atteindre l'objectif – notamment le respect de la trajectoire de réduction CO₂ avec des objectifs intermédiaires – en tenant compte des principes de la stratégie de durabilité.

La directive de mise en œuvre présente un équilibre entre le plus grand impact global possible de l'action durable, tout en garantissant la diversification des placements et l'obtention d'un rendement conforme au marché.

L'impact global le plus important sur la durabilité est obtenu par un engagement actif et persévérant. La Caisse de pensions Poste s'engage pour des changements durables. Elle exige des entreprises dans lesquelles elle investit qu'elles réduisent leur impact négatif sur l'environnement, qu'elles assument leur responsabilité sociale et qu'elles garantissent une gestion d'entreprise exemplaire. Un rapport transparent et compréhensible montrant les progrès réalisés est également exigé. Afin d'unir ses forces et d'obtenir un impact plus important, la Caisse de pensions Poste coopère avec d'autres investisseurs institutionnels, groupes d'intérêt et ONG lors de son engagement.

Tant du point de vue de la thématique ESG que de celui de la diversification des placements, il est stratégiquement judicieux de ne pas épurer immédiatement le portefeuille de la Caisse de pensions Poste en éliminant les investissements (jugés actuellement) non durables ; les entreprises figurant sur la liste d'exclusion de l'ASIR demeurent notamment réservées. En conservant les titres en question dans son portefeuille, la Caisse de pensions Poste s'assure la possibilité d'exercer une influence directe et active sur les entreprises, et donc notamment sa marge de manœuvre en matière d'ESG. En revanche, un désinvestissement priverait la Caisse de pensions Poste de cette possibilité d'influence, ce qui irait à l'encontre de son objectif principal, à savoir le dialogue permanent pour obtenir le plus grand impact possible.

Outre l'accent principal mis sur le dialogue, la directive de mise en œuvre comprend d'autres champs d'action tels que l'exercice des droits des actionnaires ou l'investissement axé sur l'impact (Impact Investing).

Dans les portefeuilles où les décisions de placement sont prises au niveau des titres individuels, la Caisse de pensions Poste et ses gestionnaires de portefeuille externes fondent leurs décisions sur des analyses d'entreprises qui tiennent compte de critères économiques et ESG (voir la matrice en page 10).

	Emprunts d'états	Obligations d'entreprises	Prêts	Microfinance	Actions	Immobiliers	Infrastructure
Intégration ESG	○	○		○	○	○	○
Exercice droit de vote					○		
Engagement		○			○		
Impact Investing			○	○		○	○
Exclusions	○	○			○		
Rapport avec focus sur	S/G	E/S/G	E/S/G	S	E/G	E/S	E/S/G

E = Environment – par ex. protection de l'environnement; S = Social – par ex. respect des droits de l'homme; G = Governance – par ex. mesures contre la corruption

Objectif

a) Effet global

Les principes de durabilité de la Caisse de pensions Poste ambitionnent un effet global et durable sur l'environnement et la société. L'effet positif de réduction du risque des placements du portefeuille en est une conséquence indirecte.

b) Mesure scientifique

Pour fixer son but climatique la Caisse de pensions Poste se base sur les recommandations de la Science Based Targets initiative (SBTi) pour les institutions financières. Jusqu'en 2040 toutes les entreprises du portefeuille des actions et obligations d'entreprises cotées devraient être engagées à atteindre le net zéro par des étapes crédibles. Les critères de SBTi sont axés sur un réchauffement climatique de 1,5°C au maximum. Si les entreprises dans lesquelles la Caisse de pensions Poste est investie ont défini de tels objectifs climatiques selon SBTi, la part correspondante du portefeuille est conforme à l'accord de Paris sur le climat.

Actuellement 36% des entreprises du portefeuille de la Caisse de pensions Poste pour lesquelles il existe une base de données solide ont des objectifs vérifiés climatiques. Cela représente une augmentation de 8%-points par rapport à l'année précédente. Une première étape sera atteinte en 2030, 60% des entreprises devraient avoir alors des objectifs vérifiés climatiques. Cette part devrait augmenter à 80% jusqu'en 2035 de telle façon qu'en 2040 toutes les entreprises aient des objectifs climatiques vérifiés.

c) Evolution continue

Le nombre d'entreprises ayant des objectifs climatiques vérifiés augmentera sans cesse. La procédure à laquelle se soumettent les entreprises se divise en cinq phases. Elle débute par une lettre d'intention et va jusqu'à l'engagement d'un net zéro ce qui peut durer au total dix ans. Le but de la procédure est l'établissement d'une trajectoire de diminution des émissions CO₂ adaptée à l'entreprise qui sera validée et communiquée. Les trois premières étapes peuvent durer un à deux ans. La procédure se termine par une phase de publication durant laquelle les mesures sont mises en place, les progrès mesurés, contrôlés et rapportés. Les entreprises avec plus de 500 collaborateurs et collaboratrices ne doivent pas seulement couvrir Scope 1 et 2, mais aussi Scope 3. La Caisse de pensions Poste s'attend à ce que l'univers de placements couvert par l'analyse s'élargisse chaque année ce qui aura une influence sur la répartition des entreprises soumises à la SBTi. La conséquence sera qu'au début il faudra accepter un recul des résultats positifs, la part des entreprises se trouvant dans les premières phases pouvant augmenter. Cela pourrait concerner les parts des entreprises avec un engagement en faveur de zéro émission nette vérifié.

Grâce à son horizon à long terme la Caisse de pensions Poste joue un rôle important dans la promotion des pratiques ESG.

Risques climatiques

Chaque investissement de la Caisse de pensions Poste n'est pas seulement examiné sous l'aspect d'un rendement suffisant selon l'art. 71 al. 1 LPP, mais également sous celui de la sécurité. Ne pas analyser le risque ne respecterait pas le mandat légal, indépendamment du type d'investissement (Art. 50 Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, OPP 2).

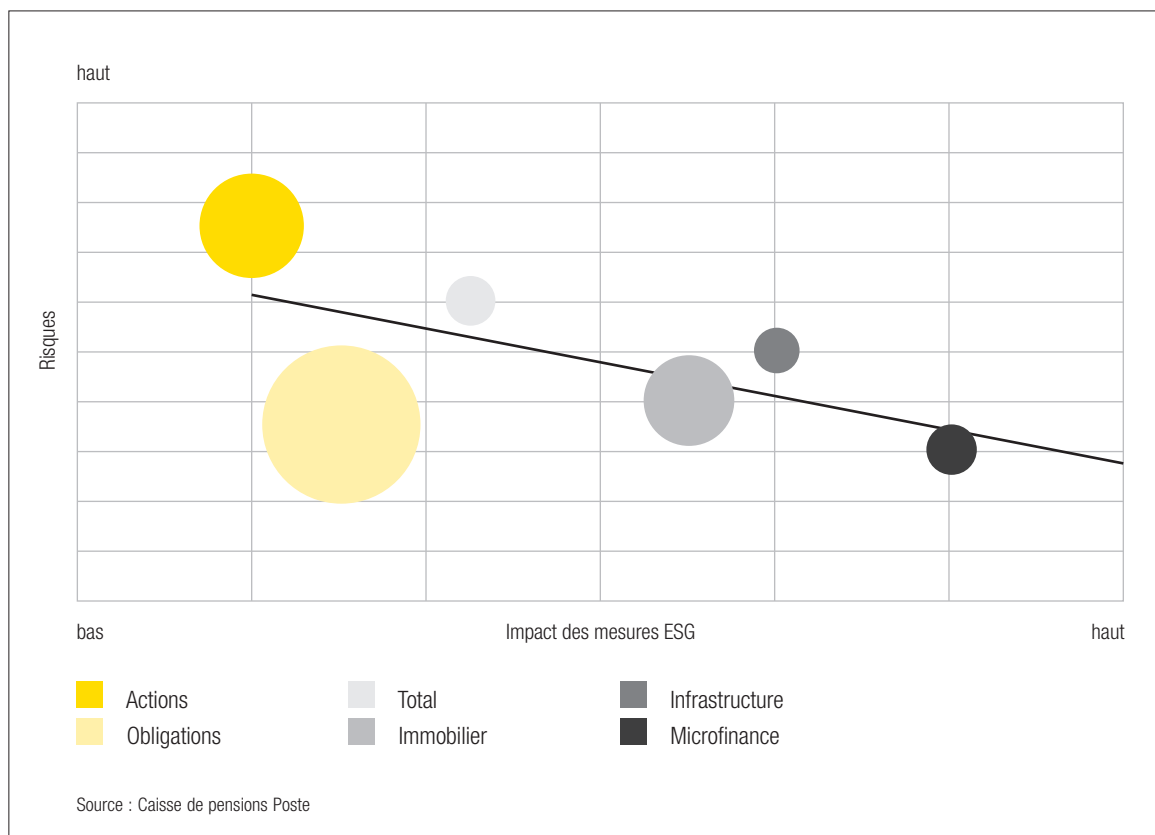
Le risque climatique n'est donc qu'un risque parmi d'autres que la Caisse de pensions Poste gère et surveille.

L'apport de la Caisse de pensions Poste consiste d'une part, en application aux objectifs de l'art. 50 OPP 2, à investir dans l'infrastructure pour l'énergie renouvelable et d'autre part à soutenir et promouvoir les entreprises dans lesquelles elle investit, par le biais d'affiliations (Ethos, ASIR), et à procéder à cette transformation de manière effective et décidée, toujours en accord avec les buts à long terme de l'Accord de Paris sur le climat.

Analyse de la double matérialité

Dans le concept de la double matérialité, la Caisse de pensions Poste se penche sur les informations pertinentes concernant les impacts, les risques et les opportunités liés aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. D'une part, la Caisse de pensions Poste veut comprendre l'influence des risques ESG sur la performance financière de son portefeuille (matérialité financière – outside-in). Il s'agit notamment de risques tels que le changement climatique ou la pénurie d'eau. D'autre part, elle se penche sur l'impact de ses investissements sur l'environnement et la société (importance sociale et environnementale – inside-out).

Perspective inside-out (impact des investissements sur l'environnement et la société)



6 Exclusions

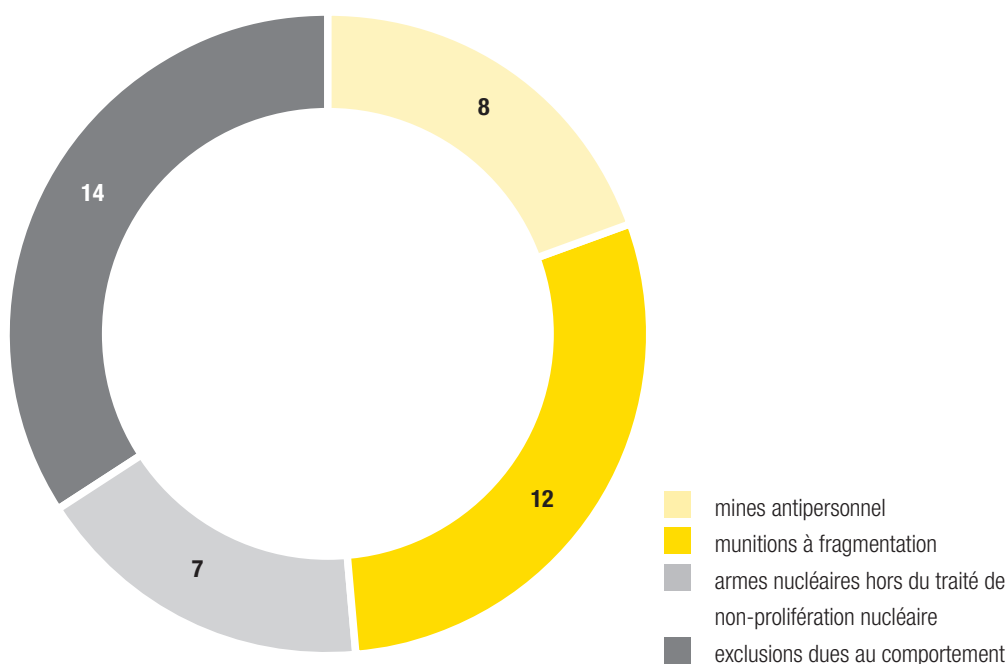
Dans le cadre de ses investissements directs, la Caisse de pensions Poste veille systématiquement à ce que les gestionnaires de fortune internes et externes n'investissent pas dans des entreprises et des emprunts d'Etat qui se trouvent sur la liste d'exclusion de l'ASIR.

La Caisse de pensions Poste met l'accent sur le dialogue. Cependant, les entreprises qui produisent des armes prosrites ou les obligations d'un Etat contre lequel la Suisse a prononcé des sanctions sont exclues. Les gestionnaires de fonds de placement sont également invités à tenir compte de la liste de l'ASIR dans leurs directives de placement.

La liste d'exclusion de l'ASIR comprend des entreprises qui contreviennent aux normes et lois suisses. Il s'agit principalement de producteurs d'armes non conventionnelles. Sont également exclues les entreprises listées dans le MSCI Red Flags qui enfreignent gravement les principes du Pacte mondial des Nations Unies. La Caisse de pensions Poste tient également compte des évaluations et des recommandations d'Ethos.

En raison de violations des droits de l'homme, HDC Hyundai Development Co. et Xinjiang Zhongtai Chemical Co., Ltd. se trouvent sur la liste d'exclusion depuis 2024.

Nombre d'entreprises selon les raisons d'exclusion



7 Exercice du droit de vote

Une caisse de pensions doit selon la LPP définir comment elle exerce son droit de vote pour les actions détenues. La Caisse de pensions Poste y répond dans son règlement sur l'exercice des droits de vote.

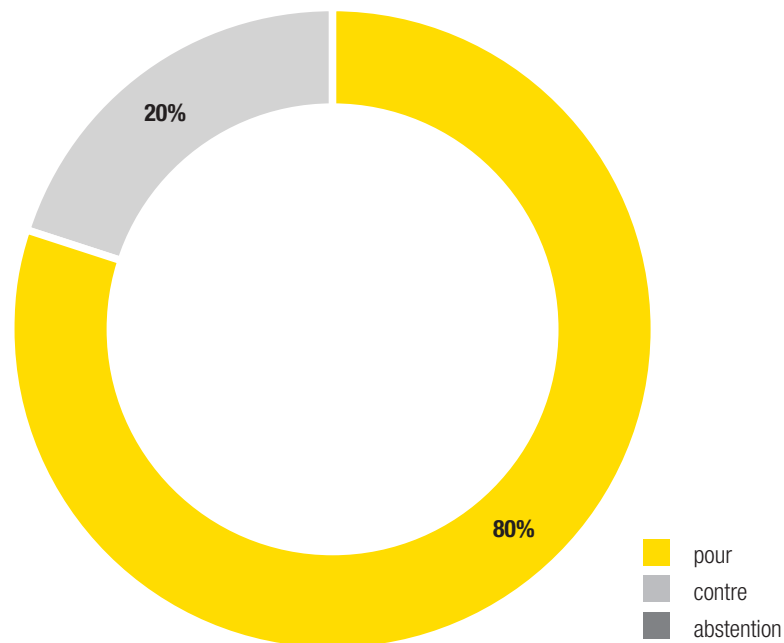
En sa qualité d'actionnaire la Caisse de pensions Poste exerce son influence en votant. Elle peut formuler des demandes d'ordre du jour. Pour l'exercice de son droit de vote elle s'appuie sur les analyses de la fondation Ethos en respectant les principes et objectifs de sa stratégie de durabilité. Dans des cas spéciaux la décision incombe au comité pour l'exercice du droit de vote de la Caisse de pensions Poste.

La Caisse de pensions Poste exerce ses droits de vote lors de toutes les assemblées générales des sociétés anonymes suisses cotées dans lesquelles elle est investie. En 2024, la Caisse de pensions Poste a exercé son droit de vote lors de 78 assemblées générales au total en Suisse. Il s'agissait de voter sur 1741 propositions, dont environ 20% ont été refusées. Les refus portaient notamment sur des questions de durabilité et de rémunération.

Exercice des droits de vote en Suisse

(Source : Ethos Services SA)

	Nombre d'AG	Nombre de requêtes			
		total	pour	contre	abst.
Assemblées générales ordinaires	76	1737	1392	345	0
Assemblées générales extra-ordinaires	2	4	4	0	0
Total	78	1741	1396	345	0



Extension de l'exercice des droits de vote à l'étranger

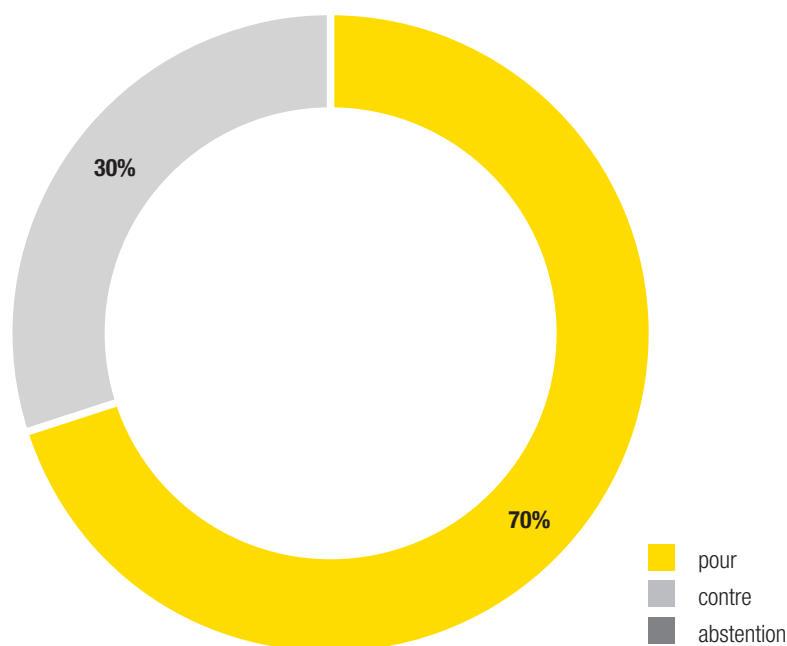
En 2024, la Caisse de pensions Poste a procédé à une adaptation des bases afin que les droits de vote puissent être exercés auprès des plus grandes sociétés anonymes étrangères. L'exercice des droits de vote est délégué à la fondation Ethos qui, sur la base de ses analyses et en collaboration avec des partenaires internationaux, vote au nom de la Caisse de pensions Poste.

De plus, la Caisse de pensions Poste a voté aux assemblées générales des sociétés qui figurent sur la liste d'engagement de l'ASIR et qui sont couvertes par l'analyse d'Ethos.

Exercice des droits de vote à l'étranger

(Source : Ethos Services SA)

	Nombre d'AG	Nombre de requêtes			
		total	pour	contre	abst.
Assemblées générales ordinaires	109	1838	1293	542	3
Assemblées générales extra-ordinaires	1	1	1	0	0
Assemblées générales, tous types	12	287	201	86	0
Total	122	2126	1495	628	3



Résolutions d'actionnaires

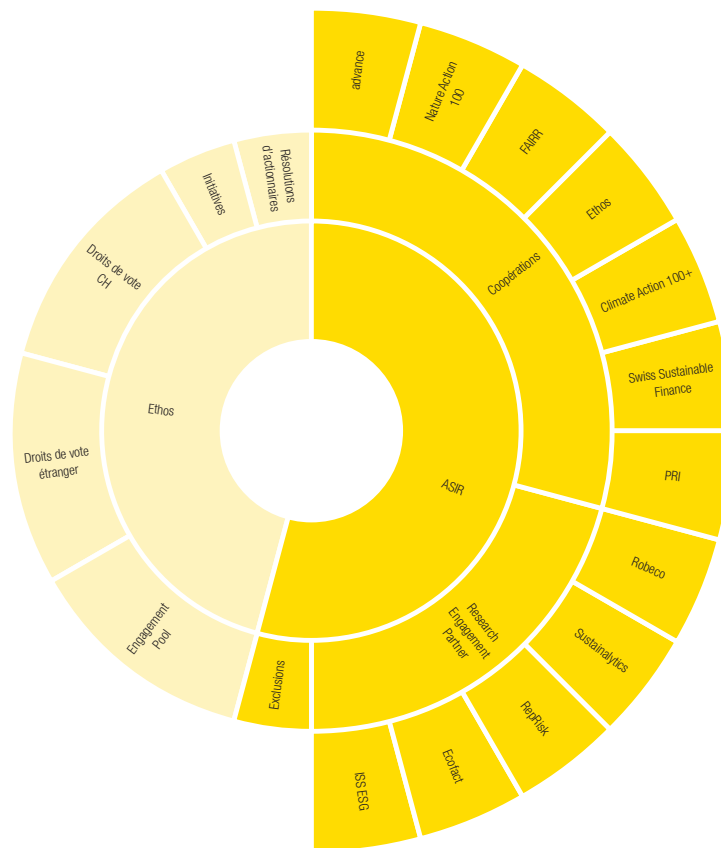
En collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, la Caisse de pensions Poste met à disposition son portefeuille d'actions pour le dépôt de résolutions d'actionnaires auprès d'entreprises en Suisse et à l'étranger, dans la mesure où ces résolutions favorisent la réalisation de ses objectifs de durabilité.

8 Adhésions et engagement

Engagement effectif grâce aux adhésions

La Caisse de pensions Poste sélectionne avec soin ses adhésions pour un rapport optimal entre l'effectivité et les coûts. Par son engagement, donc le dialogue avec les entreprises du portefeuille, la Caisse de pensions Poste exerce son influence non seulement lors des assemblées générales annuelles, mais continuellement durant l'année. Cet échange sert à motiver les entreprises à s'améliorer dans le domaine ESG. L'échange avec les entreprises suisses se fait au travers de l'affiliation à l'Ethos Engagement Pool. En plus la Caisse de pensions Poste s'engage auprès des entreprises dans le monde entier, ensemble avec de grands investisseurs institutionnels, par son affiliation à l'ASIR.

Adhésions



Source : administration des placements de la Caisse de pensions Poste

SVVK—ASIR+

Engagement effectif via l'adhésion à l'ASIR

Holcim est à la pointe de la décarbonisation de son secteur et a bien progressé ces dernières années. Holcim se fixe des objectifs basés sur la science et s'engage à atteindre le zéro net d'ici 2050. L'entreprise a commencé à développer de nouveaux produits et processus, y compris le ciment carbone zéro net. Cette année, l'ASIR a rejoint le groupe d'engagement Climate Action 100+ et complète ses activités par des contacts bilatéraux avec Holcim.

Engagement conclu avec succès via l'adhésion à l'ASIR

Le fabricant de produits chimiques pour la construction Sika n'a pas encore pu présenter d'objectifs climatiques robustes en 2021, malgré des émissions élevées en comparaison avec la concurrence suisse. Au cours du dialogue avec l'ASIR, Sika a consolidé sa mesure du CO₂ et élaboré un plan de réduction global. Si Sika poursuit sur sa lancée et réussit l'innovation nécessaire, l'entreprise pourra soutenir le secteur si important du bâtiment dans sa transition climatique. Ainsi, Sika s'apprête à franchir une nouvelle étape avec la validation externe de ses objectifs en matière de CO₂ par la Science Based Targets initiative (SBTi). Pour la Caisse de pensions Poste, il s'agit là d'un signal important d'un plan climatique robuste.

Engagement à fort impact sur le respect des droits du travail

95 pour cent de tous les restaurants McDonald's sont gérés par des franchisés, qui emploient environ deux millions de personnes dans le monde. Ces dernières années, les violations graves des conditions de travail se sont multipliées, comme les accidents dus à des conditions de travail dangereuses, le harcèlement sexuel, le non-paiement des salaires ou l'emploi illégal de mineurs.

Le début du dialogue s'est avéré difficile, mais il s'est transformé par la suite en avantage concurrentiel économique pour McDonald's. McDonald's a pu montrer aux franchisés que le respect des normes du droit du travail permettait d'augmenter le chiffre d'affaires et de mieux désamorcer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le dialogue va se poursuivre.

Ethos Engagement Pool Suisse (EEPS)

La Caisse de pensions Poste est membre de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Au nom des environ 190 caisses de pensions, Ethos a mené un dialogue avec le conseil d'administration des 150 plus grandes entreprises suisses cotées. Vous trouverez le détail dans le rapport annuel de l'Ethos Engagement Pool Suisse.

Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR)

La Caisse de pensions Poste est un membre fondateur de l'ASIR. L'association effectue un screening annuel de plus de 10 000 entreprises dans les titres détenus par les membres de l'ASIR.

En cas de violations graves et systématiques avérées, l'ASIR recherche le dialogue avec les entreprises concernées. Le dialogue dure en moyenne trois ans. Si le dialogue n'aboutit pas, l'ASIR émet une recommandation d'exclusion, qui est reprise par la Caisse de pensions Poste. Durant l'année sous revue, l'ASIR a dialogué avec 313 entreprises par le biais de ses partenaires internationaux. Dans 40 cas, le dialogue a pu être conclu avec succès. La différence importante du nombre de dialogues par rapport à l'année précédente est due à la nouvelle collaboration avec Robeco, un fournisseur d'engagement thématique.

9 Investissements axés sur l'impact

La Caisse de pensions Poste alloue des sommes importantes aux investissements axés sur l'impact (Impact Investments). Ils apportent une diversification optimale. L'effet attendu sur les critères ESG est positif.

Microcrédits

Les placements en microfinance de la Caisse de pensions Poste aident les personnes dans les pays en voie de développement à accéder à du capital d'exploitation. Cela ouvre la voie à une activité agricole, commerciale ou artisanale, finalement permet de sortir de la misère. Les femmes sont privilégiées en tant que débitrices, car elles investissent dans l'amélioration de la situation familiale (soutien à l'autonomie). Leur position sociale s'en trouve renforcée. Avec un volume d'investissement de CHF 386 millions, la Caisse de pensions Poste fait partie des plus importants investisseurs mondiaux orientés rendement.



Investir dans des placements en microcrédit : un impact effectif

Les investissements de la Caisse de pensions Poste permettent

- de fournir un accès aux services financiers aux ménages à faible revenu,
- la création d'emplois par le biais d'un soutien financier aux petites et moyennes entreprises, et
- l'octroi de prêts à des individus, principalement des femmes, pour leur permettre d'atteindre l'autonomie économique.

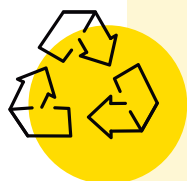
(Source : responsAbility Financial Inclusion Fund)

Prêts

Des conditions de prêts attrayantes et adaptées aux besoins facilitent aux exploitants de centrales électriques et aux pouvoirs publics le financement de la production d'électricité et de chaleur renouvelables, d'installations d'élimination des déchets respectueuses de l'environnement ainsi que d'autres ouvrages d'infrastructure publics. Dans ce domaine, la Caisse de pensions Poste apporte une contribution importante au financement de l'approvisionnement de la population locale en énergie et en infrastructures de base.

Infrastructure

Une part importante des placements en infrastructures est investie de manière ciblée dans le secteur des énergies propres, qui encourage le passage à une production d'énergie renouvelable et sans émissions (p. ex. parcs éoliens, centrales à biomasse, solaires et hydrauliques) et assure l'exploitation de réseaux d'électricité et de chaleur. A eux seuls, 2% des placements de la Caisse de pensions Poste sont investis dans différents véhicules collectifs dans le domaine de l'infrastructure Clean Energy ; une grande partie d'entre eux est située en Suisse. Au cours de l'année du rapport, d'autres fonds ont été investis dans des infrastructures, dont une part importante dans des investissements d'énergie propre (voir l'exemple ci-dessous) ainsi que dans la numérisation.



Installation de valorisation des déchets dans le portefeuille d'UBS CEIS 2

Il s'agit d'une installation ultramoderne qui récupère des ressources précieuses à partir des mâchefers d'incinération des ordures ménagères et permet de réaliser d'importantes économies de CO₂. 35 000 tonnes de mâchefers provenant d'usines de traitement des ordures ménagères, qui sinon finiraient chaque année en tant que déchets dans des décharges, bénéficient d'un traitement spécial. Grâce à un procédé innovant, l'installation peut récupérer des minéraux précieux à partir des mâchefers d'incinération. Le taux de récupération de 50% est le plus élevé du secteur.

Les générateurs d'impulsions à haute tension et la technologie de processus la plus moderne sont au cœur de cette installation pionnière. Les matériaux sont fragmentés et séparés de manière efficace, ce qui permet de récupérer des ressources précieuses telles que les métaux, l'oxyde de fer et les produits minéraux, et de les réintroduire dans le cycle des matériaux.

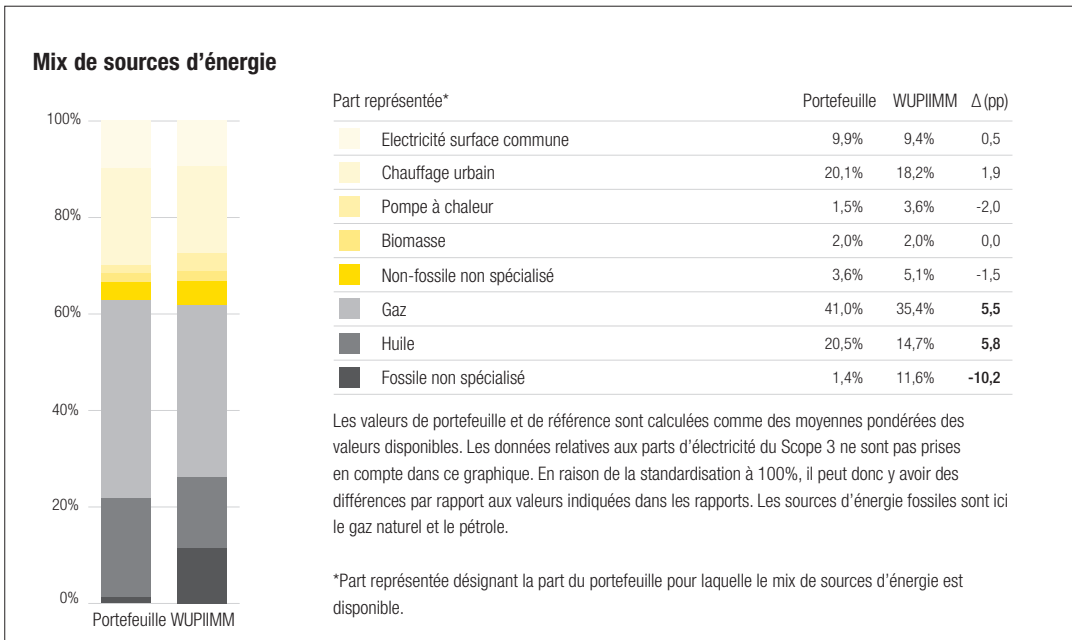
10 Immobiliers

Suisse

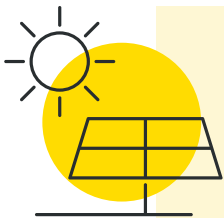
La Caisse de pensions Poste couvre sa quote-part immobilière exclusivement de manière indirecte par le biais de fondations de placements immobiliers. Dans les fondations de placements dans lesquelles la Caisse de pensions Poste investit, elle veille, par sa représentation au sein du Conseil de fondation ou par le dialogue permanent avec la direction et le Conseil de fondation, à ce que des stratégies de durabilité soient développées et mises en œuvre. Ces stratégies doivent contenir des objectifs climatiques à moyen et long terme ainsi que des plans de mise en œuvre. De même, la Caisse de pensions Poste exige un rapport transparent sur la stratégie de durabilité, les objectifs et la réalisation des objectifs.

La décarbonisation du parc immobilier est au cœur des efforts stratégiques du groupe Pensimo pour les 25 prochaines années dans le cadre du renouvellement de son portefeuille. La Caisse de pensions Poste investit 60% de ses placements immobiliers dans des véhicules de placement du groupe Pensimo.

Part relative du nombre d'immeubles, surface de référence énergétique (SRE), consommation de chaleur et émissions de CO₂ par source d'énergie (en %)*



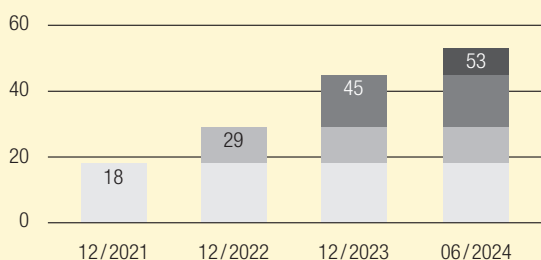
* Etat des données : consommation de chaleur et chiffres clés CO₂ au 31 décembre 2021; autres chiffres clés au 30 juin 2023 (source : alphaprop SA)



Projet «SOLution» de Pensimo Management SA pour la promotion des installations photovoltaïques

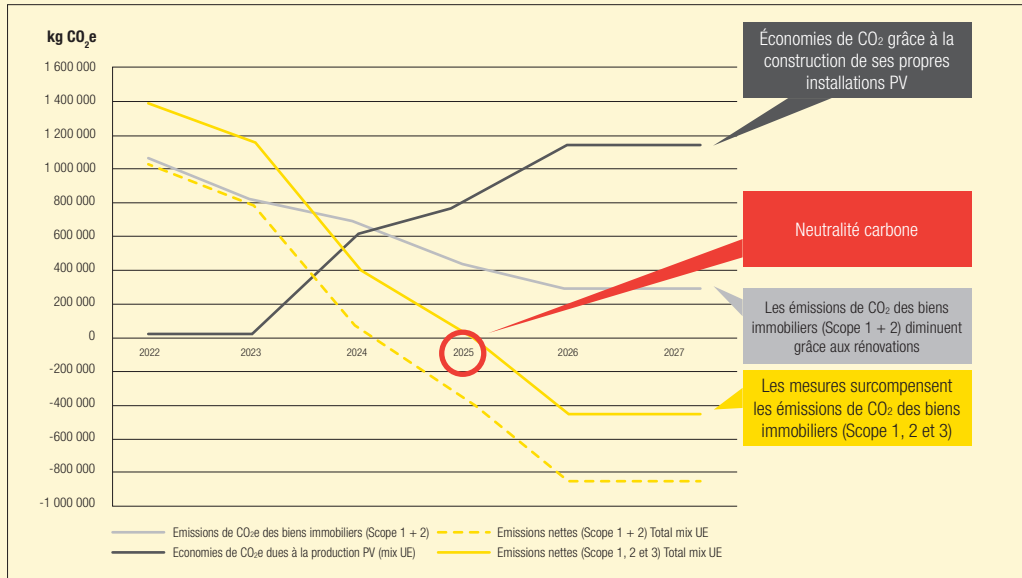
La stratégie de durabilité de Pensimo Management SA se concentre sur la saisie du potentiel d'autoproduction d'énergie ainsi que sur l'utilisation accrue d'énergies renouvelables. Le portefeuille immobilier dispose déjà de 53 installations photovoltaïques. Le projet « SOLution » a été lancé afin d'encourager la construction d'installations solaires. Ce projet a permis d'identifier les immeubles pour lesquels la mise en place d'une installation solaire s'impose comme mesure individuelle **immédiate**.

Nombre d'installations photovoltaïques



Remnex AST Swiss Real Estate Commercial ECO atteint en 2024 la neutralité CO₂ dans les Scopes 1 und 2

La combinaison de la réduction de la consommation par des rénovations énergétiques et du développement de la production d'énergies renouvelables permet de réduire de manière significative les émissions de CO₂ des immeubles. Les mesures nécessaires à cet effet ont été évaluées par Remnex AST et seront mises en œuvre par étapes afin d'atteindre le plus rapidement possible l'objectif de neutralité CO₂.



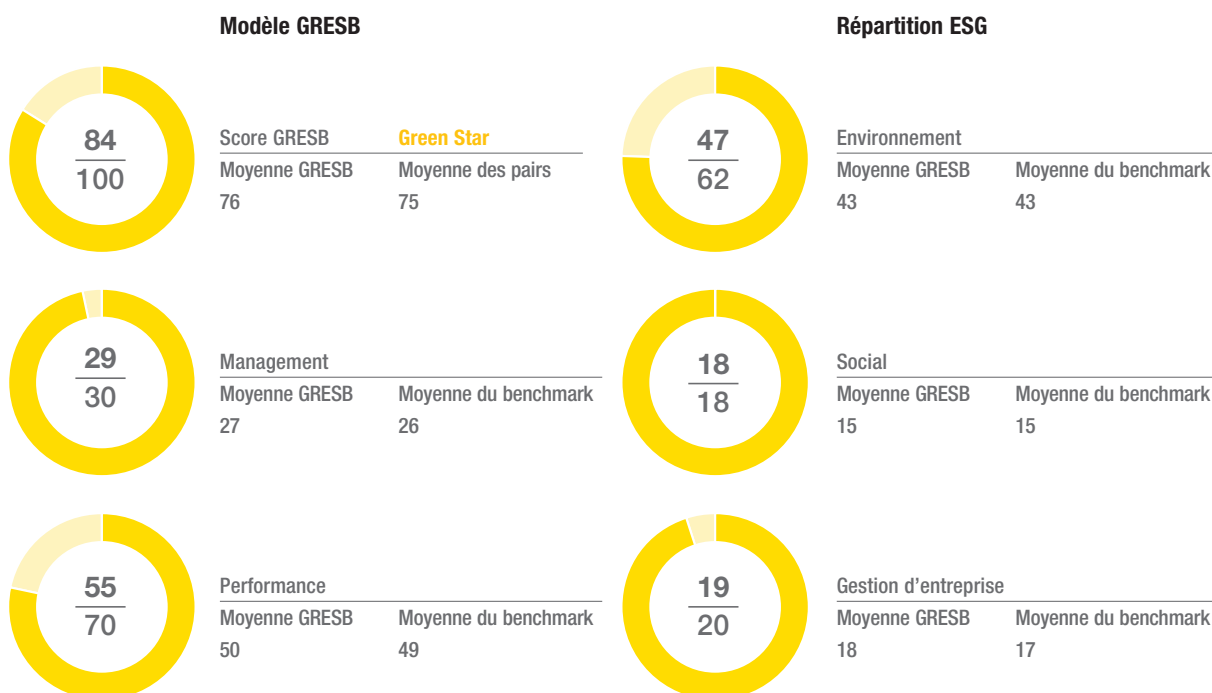
Mise à disposition de logements à prix avantageux chez Pensimo Management SA

La fondation de placement Adimora permet à la Caisse de pensions Poste d'investir une partie de ses fonds dans un portefeuille immobilier qui non seulement génère un rendement intéressant, mais tient également compte de l'impact social des logements bon marché. Pour ce faire, Adimora investit dans les grandes agglomérations de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne, dans des villes de taille moyenne et des agglomérations à caractère urbain, où les logements à prix modérés sont particulièrement demandés.

Etranger

La Caisse de pensions Poste investit dans des placements immobiliers à l'étranger par le biais de la fondation de placement Testina. Le plus grand véhicule de placement (Testina Alpha) combine des investissements indirects de fonds immobiliers non cotés avec des placements directs en Europe. Dans le processus de placement, la commission de placement Testina tient compte de nombreux aspects ESG et exige une participation au GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark). En outre, un engagement est pris via GREEN, qui est une organisation à but non lucratif et qui œuvre en dialogue avec les gestionnaires de fonds pour que l'industrie atteigne les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Le GRESB est un système d'évaluation et de benchmarking internationalement reconnu en matière de durabilité. Dans l'évaluation GRESB, la gestion et la performance sont évaluées en tenant compte des aspects ESG. En 2023, le groupe de placement Alpha s'est soumis pour la première fois à l'évaluation de durabilité du GRESB.



(Source : Almazara BV sur mandat de la fondation de placement Testina, données 2023)

Très bon rating GRESB pour Testina Alpha

Le portefeuille du groupe de placement Testina Alpha a obtenu 84 points sur 100, quatre étoiles sur cinq et le statut de Green Star. Le groupe de placement se situe ainsi nettement au-dessus de la moyenne des portefeuilles immobiliers comparables, qui ont obtenu un score moyen de 75 points durant la même période.

11 Glossaire

ASIP

L'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) est l'association faîtière de plus de 900 caisses de pensions. L'ASIP a pour but de maintenir et de promouvoir la prévoyance professionnelle gérée par le partenariat social sur une base libérale et décentralisée. Elle s'engage en faveur du concept des trois piliers dans une pondération équilibrée et se positionne en tant qu'interlocutrice pour tous les acteurs de la prévoyance professionnelle. Les représentants de l'association défendent les intérêts des caisses de pensions au sein de différents organes ainsi qu'auprès des milieux politiques et du public.

Base normative

Des règles généralement reconnues et considérées comme contraignantes sont utilisées pour évaluer les placements de la fortune. Il s'agit de la législation suisse ainsi que des conventions internationales ratifiées par la Suisse et des directives de l'OCDE et de l'ONU concernant la responsabilité des entreprises.

Climate Action 100+ (CA 100+)

L'initiative des investisseurs a pour objectif de pousser les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

CO₂e

Comme il existe différents gaz qui ne contribuent pas de la même manière à l'effet de serre et qui restent dans l'atmosphère pendant des périodes plus ou moins longues, les gaz sont convertis, rendus comparables et uniformisés dans une unité de mesure appelée CO₂e.

Décarbonisation

La décarbonisation est le passage à un mode d'économie (approvisionnement en énergie, production industrielle, agriculture) qui réduit durablement les émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif à long terme une économie largement exempte d'émissions.

Emissions à effet de serre (champ d'application ou Scope 1, 2, 3)

Ce sont principalement le dioxyde de carbone et le méthane qui contribuent au réchauffement de l'atmosphère terrestre ; les émissions ont lieu pendant la production de l'entreprise (Scope 1), lors de la fabrication de l'énergie achetée (Scope 2) et surtout en amont et en aval de la chaîne de création de valeur (Scope 3).

Empreinte CO₂

L'empreinte carbone est une mesure de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre causées par les activités humaines. Elle est souvent utilisée comme indicateur de l'empreinte environnementale d'une personne ou d'une organisation. Dans l'empreinte carbone, les émissions sont mises en relation avec les actifs investis.

Scope 1 : les émissions du Scope 1 proviennent de sources dont l'entreprise est directement responsable ou qu'elle contrôle. Il s'agit des émissions provenant de sources d'énergie telles que le gaz naturel et les combustibles, les réfrigérants et les émissions dues à l'utilisation de chaudières et de fours.

Le Scope 2 concerne les émissions indirectes provenant de l'énergie achetée, comme l'électricité, la vapeur d'eau ou le chauffage urbain, qui sont produites à l'extérieur mais consommées par l'entreprise.

Pour le Scope 3, on distingue deux types d'émissions : Les émissions en amont sont générées indirectement au sein de la chaîne de création de valeur, c'est-à-dire par le biais de biens ou de services achetés. Les émissions en aval sont liées aux biens et services vendus par l'entreprise.

Engagement

Dialogue avec une entreprise investie afin d'apporter des changements sociaux et environnementaux positifs ou de susciter des changements positifs dans la gestion de l'entreprise. Un tel engagement peut conduire à une augmentation de la valeur à long terme et à une réduction des risques pour un investisseur. En dernier ressort, l'exclusion de l'entreprise du portefeuille est également un moyen légitime.

Ethos

Fondation suisse pour le développement durable. Elle regroupe des caisses de pensions et des institutions suisses. Elle a été créée pour promouvoir une activité de placement durable et s'engage en faveur d'un environnement économique stable et sain qui préserve à long terme les intérêts de la société dans son ensemble.

ESG

ESG est l'abréviation de Environnement (par exemple, protection de l'environnement), Social (par exemple, respect des droits de l'homme) et Governance (par exemple, mesures anti-corruption). Investir selon les critères ESG signifie prendre en compte les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux ainsi que le type de gouvernance de l'entreprise lors des décisions d'investissement.

GREEN

Global Real Estate Engagement Network (GREEN) est un réseau d'engagement à but non lucratif d'investisseurs institutionnels mondiaux dans le secteur immobilier. Le réseau vise à garantir que le secteur atteigne les objectifs de Paris en matière de changement climatique. Le réseau s'adresse aux sociétés immobilières cotées et non cotées en bourse.

Intensité CO₂

L'intensité en CO₂ est une mesure des émissions de dioxyde de carbone par rapport à la production. Elle est souvent utilisée comme indicateur de l'impact environnemental d'une économie, d'une entreprise ou d'une source d'énergie. L'intensité en CO₂ peut être considérée comme une sorte d'étalon d'efficacité, car elle mesure les émissions de dioxyde de carbone par rapport à la production. Une intensité en CO₂ plus faible signifie que moins de dioxyde de carbone est émis pour produire la même quantité de biens ou de services.

ISS ESG

ISS ESG est la division d'investissement d'Institutional Shareholder Services Inc., un leader mondial de la gouvernance d'entreprise et de l'investissement responsable, qui fournit des évaluations de durabilité. Les évaluations tiennent compte d'un grand nombre de critères individuels classés dans les catégories Environnement, Governance et Social.

Net zéro

Le net zéro vise une économie sans augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (les émissions inévitables sont captées et stockées par des procédés techniques).

PACTA

PACTA – l'abréviation de « Paris Agreement Capital Transition Assessment » – est un outil open source qui permet d'évaluer l'alignement des portefeuilles financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

SBTi (Science Based Targets initiative)

Science Based Targets initiative (SBTi) est une initiative conjointe d'ONG (CDP, UNGC, WRI et WWF) qui développe des méthodes et des critères pour une protection efficace du climat dans les entreprises et définit des objectifs d'entreprise validés en accord avec la science du climat. SBTi définit et promeut les bonnes pratiques en matière d'objectifs scientifiques fondés (SBT).

Des critères scientifiques sont utilisés pour vérifier si les objectifs d'émissions des entreprises sont suffisants pour limiter le réchauffement global à +1,5 °C. Les entreprises sont tenues de respecter ces critères.

Stewardship

L'intendance, stewardship, désigne la planification et la gestion responsables des ressources. En ce qui concerne l'activité d'intendance d'une caisse de pensions, il s'agit de l'exercice des droits de vote et de l'engagement.

SVVK-ASIR

Association suisse pour l'investissement responsable. L'association soutient ses membres dans la mise en œuvre de stratégies de durabilité.

UN Global Compact

Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative mondiale en matière de durabilité des entreprises. Ses membres s'engagent dans le monde entier à respecter les principes relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

WACI

Abréviation anglaise pour intensité moyenne pondérée en carbone (Weighted Average Carbon Intensity). Unité de mesure permettant d'uniformiser l'impact climatique des différents gaz à effet de serre. Cet indicateur donne une indication sur le degré d'«exposition» d'un portefeuille, d'un point de vue financier, aux entreprises à forte intensité de gaz à effet de serre.

Viktoriastrasse 72, case postale, 3000 Berne 22
www.pkpost.ch, courriel : pkpost@pkpost.ch